

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2017-068
Direction de l'approvisionnement
Objet : Attribution de contrat pour les services professionnels en ingénierie pour la construction de rues, de conduites d'égout et d'aqueduc sur les rues Saint-Denis, Grand-Tronc et Bernières, secteur St-Rédempteur à Lévis (Appel d'offres 2017-55-22)
Date : Le 7 avril 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

À la suite de la résolution CE-2017-03-40, la Direction de l'approvisionnement a procédé à un appel d'offres public, dans le cadre du projet cité en objet. Nous avons fait paraître un avis dans le journal Le Peuple Lévis le 8 mars 2017 et sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) le 8 mars 2017. Les villes de Laval et Saguenay ainsi que 11 compagnies se sont procuré les documents d'appel d'offres sur SÉAO.

COMPTE RENDU DE LA RÉCEPTION DES SOUMISSIONS :

Mme Pauline Demeule a reçu huit (8) offres de services déposées dans le délai prévu, soit avant 11 h, le 29 mars 2017, en présence de Mme Mélissa Rémillard et de Monsieur Charles Lemoyne.

- Tetra Tech QI inc.
- CIMA+ s.e.n.c.
- WSP Canada inc.
- Les Services EXP inc.
- Beaudoin Hurens inc.
- EMS Infrastructures inc.
- Apex Experts-conseils inc.
- AECOM Consultants inc.

COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉLECTION :

Le 5 avril 2017 à 8 h 30, s'est tenu la séance du comité de sélection pour l'évaluation des offres.

Fournisseurs dont la soumission est conforme et acceptable :

- | | |
|-----------------------|--------------------------------|
| - Tetra Tech QI inc.: | 349 288,50 \$ avant TPS et TVQ |
| - WSP Canada inc. : | 365 793,25 \$ avant TPS et TVQ |
| - CIMA+ s.e.n.c.: | 468 500,00 \$ avant TPS et TVQ |

Fournisseur non admissible :

Aucun

Fournisseurs dont la soumission est non acceptable (pointage Interiminaire de moins de 70 points) :

- Les Services EXP inc.
- Beaudoin Hurens inc.
- EMS Infrastructures inc.
- Apex Experts-conseils inc.
- AECOM Consultants inc.

Fournisseur dont la soumission est non conforme :

Aucun

Résultats :

Vous trouverez ci-joint le tableau des résultats de cet appel d'offres. Les membres du comité de sélection recommandent que le contrat soit attribué à la firme « Tetra Tech QI inc. ».

CONSIDÉRATIONS :

Attendu que la firme « Tetra Tech QI inc. » a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final ;

Attendu que la soumission de la firme « Tetra Tech QI inc. » est conforme aux exigences du devis ;

Attendu que ce contrat est à prix unitaires, forfaitaires et à pourcentage ;

Attendu l'estimation établie par la Ville au montant de 330 000,00 \$ avant la TPS et la TVQ ;

Attendu qu'en date du 7 avril 2017, le nom du cocontractant à qui la Ville désire attribuer le contrat n'apparaît à aucun registre d'entreprises non admissibles aux contrats publics ;

Attendu que la dépense doit être autorisée par le conseil de la Ville.

AUTRES SUJETS :

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
367 000,00 \$	taxes nettes incluses	367 000,00 \$		

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-2010-09-95, Résolution CE-2010-11-60, Poste budgétaire : 22-320-07-411, extra-clb : 0995-00.
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Signature du responsable d'activité budgétaire :

FPD : GEN-2017-003-R3
Signé : Sami Doucet

Date : 09/03/2017

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 18 avril 2017
Conseil de la Ville du 24 avril 2017

PERSONNES CONSULTÉES


Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Charles Lemoyne	07/04/17	Requérant

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif d'autoriser le contrat, dans le cadre du projet « Services professionnels en ingénierie pour la construction de rues, de conduites d'égout et d'aqueduc sur les rues Saint-Denis, Grand-Tronc et Bernières, secteur St-Rédempteur à Lévis », à la compagnie Tetra Tech QI inc., 4655, boul. Wilfrid-Hamel, Québec, Qc, G1P 2J7, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 349 288,50 \$ avant TPS et TVQ, conformément à sa soumission en date du 28 mars 2017, à l'addenda 2 en date du 22 mars 2017, à l'addenda 1 en date du 20 mars 2017 et au devis en date du 8 mars 2017 ;

Liste des pièces jointes : Tableau des résultats de l'appel d'offres

Conseillère en approvisionnement : Pauline Demeule

Préparé par : Mélissa Rémillard		Titre d'emploi : Secrétaire de gestion	
Recommandé par : Vincent Vu, Directeur			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 07 / 04 / 2017	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2017 104 108

RÉSULTATS : APPEL D'OFFRES N° 2017-55-22

Services professionnels en ingénierie pour la construction de rues, de conduites d'égout et d'aqueduc sur les rues Saint-Denis, Grand-Tronc et Bernières secteur St-Rédempteur

	Apex Expert- Conseil Inc.	Basudon Hurens Inc.	Climax + s.s.n.c.	REFI	ENS Infrastructures Inc.	Les Services EXP Inc.	Tetra Tech Of Inc.	WSP Canada Inc.		
POINTAGE INTERIMAIRE :	63,00	54,42	66,62	60,09	65,92	67,37	71,49	72,99		
Les enveloppes de prix des offres dont le pointage interimaire est de moins de 70 sont retournées au prestataire de services. SANS AVOIR ÉTÉ OUVERTES										
POINTAGE FINAL (1):										
Prix soumis pour les offres ayant un pointage interimaire d'au moins 70				468 500,00 \$			349 268,50 \$	365 793,25 \$		
Pointage final : (Pointage interimaire + 50) x 10 000 / Prix				2,74			3,46	3,36		
Rang de chaque soumissionnaire				3			1	2		

(1) Le conseil ne peut accorder le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final. (Loi sur les cités et villes, article 573.1.0.1.1).